
CANADIAN BROADCAST STANDARDS COUNCIL

QUEBEC REGIONAL PANEL

CHOI-FM re *Maurais Live* (government agency training)

(CBSC Decision 09/10-1564)

Decided January 25, 2011

G. Moisan (Vice-Chair), Y. Bombardier, A. H. Caron, R. Cohen (*ad hoc*), V. Dubois

THE FACTS

Maurais Live is a morning talk show broadcast on CHOI-FM (Radio X, 98.1 FM, Quebec City) from 9:30 to noon Monday through Friday. Hosted by Dominic Maurais (with the participation of co-host) J.-C. Ouellet, they discuss news and different subjects of current interest. They also take calls from time to time. On March 23, 2010, they discussed government agency training, as well as other subjects, but they reverted to that principal issue on a number of occasions during that episode of the program.

The full text of the transcript of the program can be found in Appendix A (in French only); however, much shorter pertinent excerpts are included here.

[Translation]

Maurais: It's done, that's it. You heard it. So, a good leader is someone who knows how to shut his trap, who knows not to speak, who can respect silence. What an incredible story of crap government spending, yet again, as shown in a superb investigative piece in the *Journal de Montréal*, *Journal de Québec*; and, um, in an interview in the morning show they just, um, aired with Rémy Tremblay, a small-time inconsequential conference speaker who organised, um, a symposium. He does offer a service that is duly legal and in good faith. And civil servants call him up –

Ouellet: Of course.

Maurais: – and charge us for the bill in a manner, in a way that is bold as brass, and off they go for a weekend at an inn in a nice quiet spot –

Ouellet: Of course, in Bromont!

Maurais: Yeah, what's the name of the inn?

Ouellet: It's called Les jardins intérieurs du lac.

Maurais: They're ticked off, by the way; the inn people are ticked off. You see, it's a two-star inn that was used, let's remember, by civil servants from the Québec City Health Agency. Two days of silence for 1,400 bucks. When you look at the prices charged by that inn, well it's 150 bucks per night, you know, so it's two stars, very basic –

Ouellet: That's not what costs so much.

Maurais: That's not what costs so much. You know, I, I didn't even post the pictures on, um, on Facebook. Imagine a bed with two arborite tables and a little 15-dollar lamp from Wal-Mart, and there's your inn.

Ouellet: When you go there, it isn't usually for the room; you go there for the outdoor experience I would think –

Maurais: Yep, that's right.

Ouellet: -- because you come in to sleep and it's not bad for its purpose.

Maurais: Yep, that's right.

Ouellet: 1,400 bucks per person?

Maurais: Yeah, so somebody is getting a cut, because you're talking 400 bucks for two days, that is, two nights at that inn. So, our pal Rémy gets a cut of 1,000 bucks.

Ouellet: It was one night. It was two days, one night.

Maurais: Two days and one night? Wow! So now we're at 1,200 bucks a pop per employee.

Ouellet: Per person. Times 15.

Maurais: Hey, he must be making money!! But, I don't have anything against people who make money! But once again, where is the judgment? The judgment shown by the civil servants for having called that guy, for charging that? Ha! They have to use up their budget! Maybe that's it? So, they have to spend the training budget otherwise it won't be renewed. That's more or less the usual racket of the Quebec government. So, um, excellent interview in the morning show featuring Rémy Tremblay. We made a little clip of that interview and we'll listen to it shortly. But before that, I would be remiss, on this day of silence, at 9:50 a.m., if I did not say hello, ever so softly, and wish a good night, to all the managers at the health agency. And, I'll be naming each and every one of them so you know that there are several of them whose salaries you pay and also so you can be sure that if at some point you have the flu, an inner ear infection, cancer, let's say, it happens, not one of those people I am going to name will heal you. I can guarantee you that. There might be someone in the health system, a very good doctor, good nurses, at your side, but I can guarantee you this morning that there is no one

among the people I will name in a few moments who can care for you. It's not a happy thought and I really hate to tell you this. None of those civil servants can care for you. It breaks my heart to tell you this. I really didn't want to tell you that this morning. But, it's the truth, that's the truth. If you have polyps, if you have kidney stones, well not one of the individuals I will name can remove your kidney stones. Is that clear enough?!

Ouellet: There must be just three or four? You aren't going to name them all, are you?

Maurais: I've got a directory full! I'm referring to the civil servants, the managers of the Quebec City Health Agency. Together, we'll get together at 9:51 a.m. I know the weather is crappy out there today and I want to say hello to the, the, the guys and girls who work outside. Look, you work quite a bit harder than we do, I can guarantee you that. We salute you! Respect! The people working on construction sites; this is a day, this is a shitty day, so, um, keep listening; we like it. So, I just wanted you to feel good, to know that you pay those people I'm about to name; you pay them well and they are in heated work sites. Well, I want those people to relax because at the end of the line, as we have seen, silence pays off.

[Music by Kenny G]

Ouellet: Hey, not, not too loud!

The host then began the broadcast of the names of each of the individuals he had said he would name on the air. It goes without saying that the CBSC will not provide those names in either the decision text or in Appendix A. In addition to the names and, in most cases, the identification of the positions they then held within the agency, the host and co-host made frequent sarcastic references to speaking quietly, to [translation] "beddy bye" and not waking up the bureaucrats Maurais was identifying. There were further references to the alleged \$1,400 program/travel costs and occasional references to the fact that none of the named individuals could do anything with respect to actual personal medical conditions or operations. An example follows:

[Translation]

Ouellet: Great. Not one of them works in a hospital, not on the floor in any case.

Maurais: Do you have kidney stones?

Ouellet: No, not yet.

Maurais: O.K. When you get some, not one of those people will remove them for you.

Ouellet: O.K., O.K.

[...]

Maurais: Ten a.m. on Radio X with *Maurais Live*. No name has been made up. I read the directory, so they are employees of the Quebec City Health Agency, just so you know that, um, we are over governed in, um, Quebec, with an increasingly bulky civil

service, more and more civil servants in the health system. But these are people who do not give medical care to anyone. So, um, there are surely some good people among those I just named. But I just wanted to tell you that if you have a kidney stone this morning, there is unfortunately no one among them who will remove it for you. I just wanted to remind you of that.

[...]

Maurais: Yeah, no, I'm closing my eyes and I'm drifting away. Silence therapy. The sound, listen to the sound, the sound, the sound, the sound of silence.

[Music: Birds singing; the song "The Sound of Silence" by Simon & Garfunkel]

Maurais: [With the music playing] The sound, with the health agency civil servants. [Music fade out] So, we salute the civil servants of the health agency. We named them all a while ago at the beginning of the show. Um, there are many of them and we pay them, so we should salute them after all. I remind you that they went off for therapy; two days of silence; 1,400 dollars; a freebie from the king of kings. This is a gentleman who, um, organises therapy. He is duly legally entitled to do so. And this guy organises those things and it has caught on, so, um, there's a market. [...] [T]he civil servants called him up and with our money, while emergency rooms are overflowing, while people are dying in emergency rooms. I'm not even engaging in demagoguery. Um, that's the reality of the situation. They had a training budget, well they spent it. That's how it works. That's how it works in the government in any case. If you don't spend your budget, it isn't, it isn't renewed. Pretty straightforward. You have, um, a computer budget and you still have, um, 15,000 bucks and two days left to spend it. In my opinion, it goes to laptops, it goes to screens. [Garbled words] That's how it works in the government. So, um, if you have a training budget – I'm not saying that's exactly what happened in this case – but that's what it looks like. You have a training budget, well you have to spend it, otherwise you can be absolutely certain that it won't be renewed. Is that the good doctor on the line? Very good; 10:34 a.m.

There was considerable additional dialogue on other subjects, some of which was peripherally related to the subject at hand. Much was not. Finally, though, on the principal subject of the day, the host called the agency he had identified as being associated with the government seminars. His dialogue with the person answering the phone follows:

[Translation]

Maurais: Ha! Shall we call, just to finish off? I'd like to call the health agency.

Ouellet: O.K.

Maurais: Just a question of bringing them perhaps a good dose of relaxation. Just a reminder, this is the story of the day in my opinion – inconsequential training paid for by the government of Quebec. We have no more money, we are tightening our belts, we have to make cuts, but in the meantime it's nothing to worry about because the Quebec health agencies are treating themselves to useless training given by conference speakers, given by gurus, including silence therapy for, among others, the Mauricie health agency, the Quebec City one also. There were loads of training sessions [the phone rings] for the, um, in the case of the Capital City Agency. A course in political skills costs \$13,600, so some nice training –

Lady at health agency: Health agency, good morning.

Maurais: – for everyone. Good morning Madam!

Lady: Good morning.

Maurais: How are you?

Lady: Fine.

Maurais: I just want to bring you a bit of relaxation this morning. A relaxation and training workshop. So, I just wanted us to relax together, to have a nice day with this music I'm bringing you.

[Music by Kenny G]

Lady: What's that?

Maurais: There is no stress, Madam. There is no stress.

Lady: What is the purpose of your call, sir?

Maurais: To relax.

Lady: Yeah. Do you wish to speak with someone at the Agency?

Maurais: No.

Lady: No?

Maurais: Thank you.

Lady: Fine, goodbye.

The following complaint from the CEO of the [translation] Capital City Health and Social Services Agency was sent to the CBSC on April 19. It reads in pertinent part as follows (the full text of all correspondence, in French only, can be found in Appendix B:

[Translation]

During this program, host Dominic Maurais made comments specifically targeting the Capital City Health and Social Services Agency, more particularly its employees. We feel that the content of the program aired on March 23 of this year was prejudicial to the dignity and the respect of our agency's personnel as well as to the reputation of the organisation itself. Moreover, the principles of thoroughness and integrity that should govern the profession of journalist or host were not observed, given the erroneous comments made on March 23 on CHOI 98.1 Radio X FM.

Indeed, Mr. Maurais claimed during this program that management personnel from the Capital City Health and Social Services Agency attended a training session on management through silence and that they had been housed at an inn called Les Jardins intérieurs du lac at a cost of \$1,400 per person. The host based those claims on an article in the *Journal de Québec* giving an account of the training activities for certain employees of the Mauricie and Central Quebec Health and Social Services Agency.

The information to the effect that management personnel from the Capital City Health and Social Services Agency participated in this training session was erroneous. No training of this type was given by the Capital City Health and Social Services Agency and no member of its staff was housed in that establishment. The training costs reported in the *Journal de Québec* with respect to the Capital City Health and Social Services Agency were related to other types of training.

In addition, we deplore the attitude that led to a staff member of the Capital City Health and Social Services Agency being on the air without warning her, and also to individually naming the staff members in such a way as to belittle their work. The host ridiculed the Agency personnel, arguing that they sleep during work hours and imitating them supposedly sleeping. We see this attitude, which is at the very least disparaging, as being disrespectful and therefore prejudicial to the dignity and pride of the personnel at the Capital City Health and Social Services Agency. Several individuals were hurt and angered at hearing themselves belittled in such a fashion on CHOI 98.1 Radio X FM.

Thus, the program of March 23rd and certain other comments made in subsequent programs were deplorable events that we feel we must act upon. We therefore bring these facts to your attention and hope you will follow up in order to avoid a recurrence. Not acting on this matter on our part would be the equivalent of endorsing Mr. Maurais' comments, which we strongly condemn, especially coming from someone claiming to inform the public.

On May 18, the CEO of CHOI-FM's corporate group (RNC Media) replied as follows:

[Translation]

During this program, Mr. Maurais took up the front page of *Le Journal de Québec*, a daily that was involved at the time in investigating the various forms of training given to management personnel working for Quebec health agencies. The training featured by that daily was silence training, i.e. training given to the employees of a health agency in Quebec. The newspaper also mentioned various paid training sessions for agency employees. Moreover, that news was taken up by various talk shows.

The Canadian Press took up the news under the title "*Quebec health network managers given several thousand dollars' worth of provincial taxpayer money for training*", adding "*Le Journal de Montréal reported on Tuesday that in 2009 health agency personnel were given training courses, namely 48-hour silence experiences, at a cost of \$1,404.37 per person*". In taking up this news, Mr. Maurais' purpose was not to target a single agency, but rather to regionalise that news and take the example of our own agency in Quebec City.

As the complete list of employees was available on the Agency's website, Mr. Maurais merely read the names in order to show the administrative bulkiness of the health system at a time of glaring need where health services are concerned, of overflowing emergency rooms and of a sore lack of family doctors.

Our host's intention was to condemn these facts with humour. At no time did he attack anyone personally or otherwise, and we sincerely regret that this situation angered certain members of your agency.

Please be assured that we regularly take stock with our hosts and that we take our listeners' comments seriously. We thank you for taking the time to inform us of your concerns regarding this program.

The complainant expressed his dissatisfaction with the broadcaster's reply in his correspondence of June 16, in which he said, in pertinent part:

[Translation]

The complaint we filed raised points that were prejudicial to the dignity and the respect of the Capital City Health and Social Services Agency personnel as well as to the reputation of our organisation itself. This complaint is attached, along with the audio excerpts that gave rise to our complaint.

As part of the complaints process, you forwarded our request to the broadcaster concerned, namely RNC Media. The broadcaster answered us through its CEO, Mr. B., on May 18th. You will also find attached Mr. B.'s letter in reply to this complaint.

You will recall that the context involved the host discussing silence training given to the personnel of an agency in another region. In his letter, [the CEO], describes the acts of his radio host, Mr. Dominic Maurais, as follows: "...In taking up this news, Mr. Maurais' purpose was not to target a single agency, but rather to regionalise that news and take the example of our own agency in Quebec City." In addition, Mr. B. mentions that the host "...merely read the names in order to show the administrative bulkiness of the health system ..." and adds "Our host's intention was to condemn these facts with humour."

We feel that none of these explanations is suitable given the breadth of the comments made that day. In the first place, we detect evident bad faith in the argument to the effect that Mr. Maurais' intention was not to target a particular agency. The latter devoted about an hour to naming each employee of the Capital City Health and Social Services Agency, occasionally interrupting his enumeration to inject sounds of snoring, as well as condescending mockery and contemptible comments about them. Not only did the host target and attack the Capital City Health and Social Services Agency, but every one of its employees by naming them. By acting in this manner, the host only added weight to his attack by personalizing it with names.

Moreover, from our organisation's perspective, condemning the administration as being bulky does not fit the demagoguery on which the host bases his supposition that the employees of the Capital City Health and Social Services Agency are useless, sleep during office hours and perform inefficiently. The debate on the public administration is not to be held in the context of the denigrating treatment in which the host persists, and according to which, he even allows the public to believe that the personnel at the Capital City Health and Social Services Agency should give medical care to patients. Such remarks belong more to the realm of insidious cynicism toward the public system and not that of constructive social criticism.

Finally, the humour argument does not suit us any more than the other ones. There is no need to tell you that we find absolutely nothing funny in his false, belittling and defamatory comments.

All these aspects lead us to reiterate our complaint and request that the Canadian Broadcast Standards Council act in order to correct the facts and take the necessary steps to remedy this situation. [The CEO's] letter offers no apology or redress for the comments made on March 23, 2010.

THE DECISION

The Quebec Regional Panel examined the broadcast under the following provisions of the Canadian Association of Broadcasters' (CAB) *Code of Ethics* and the Radio-Television News Directors Association (RTNDA) *Code of (Journalistic) Ethics*:

CAB Code of Ethics, Clause 6 – Full, Fair and Proper Presentation

It is recognized that the full, fair and proper presentation of news, opinion, comment and editorial is the prime and fundamental responsibility of each broadcaster. This principle shall apply to all radio and television programming, whether it relates to news, public affairs, magazine, talk, call-in, interview or other broadcasting formats in which news, opinion, comment or editorial may be expressed by broadcaster employees, their invited guests or callers.

RTNDA Code of (Journalistic) Ethics, Article 4 – Privacy

Broadcast journalists will respect the dignity, privacy and well-being of everyone with whom they deal, and will make every effort to ensure that news gathering and reporting does not unreasonably infringe privacy except when necessary in the public interest. Hidden audio and video recording devices should only be used when it is necessary to the credibility or accuracy of a story in the public interest.

The Panel Adjudicators read all of the correspondence and listened to the challenged broadcast. The Panel concludes that CHOI-FM violated the foregoing codified standards.

Assertions Targeting the Wrong Agency

As CBSC Panels have long decided, talk show hosts are entitled to hold and express opinions during their programs. That said, where those opinions are based on facts, the critic is *bound* to get the underlying assertions right. As long ago as *CKTB-AM re the John Michael Show* (CBSC Decision 92/93-0170, February 15, 1994), the Ontario Regional Panel dealt with this issue in a decision relating to a talk show. The Panel spoke about the importance of talk radio in the following terms:

[O]pen line programs are a vital part of Canadian broadcasting. They present an opportunity for lively public discussion. They are timely. They are, one might justifiably observe, an *essential* home of public debate in a free democracy. They are also a locus for the expression of conflicting passions, which make for exciting radio. [...]

[...] While the CBSC neither underestimates nor discounts the importance of all of the foregoing, it is acutely conscious of the fact that open line radio does not come to the public without certain countervailing impediments and restrictions.

[...] [In this case, the host's] comments were riddled with a multiplicity of factual inaccuracies, many of which were of the most elementary nature. [...]

[...]

The CBSC is conscious of the importance of free debate and the entitlement of a host to express politically contentious points of view on air. That liberty does not, however, extend to the expression of gross and multiple misstatements of fact which are calculated to distort the perspective of the listener. Mr. Michael expressed his opposition to the official government policy of bilingualism and stated “nor could I give a damn if Quebec stays in this country or not.” He added, among other things, that “We no longer wish to kneel and bow to this one province.” With these political perspectives, the Council takes no issue. The host also opined that Quebecers control the civil service and generally wielded enormous political power within Canada. These opinions may or may not be sustainable but they are at least legitimately debatable.

The CBSC does, however, not believe that the public debate in Canada is furthered in any way by the broadcast of such accumulated misinformation as was emitted by Mr. Michael on June 1. To provide an inexhaustive list of such misinformation, it is not true, as Mr. Michael alleged, that: Canada alternates Prime Ministers from English-speaking Canada to French-speaking Canada; all of Canada’s government buildings are in Quebec; Canada’s civil service is all in Quebec; this country’s headquarters is not *in reality* in Ottawa; English is not spoken in Cabinet meetings (much less that it is not spoken “in the inner circles of the [other] governments of this country”); ninety per cent of Cabinet Ministers are French-Canadians; ambassadors of Canada going abroad do not speak English; ambassadors to “important” countries are always French-Canadian; and so on.

In another example, namely, *CILQ-FM re John Derringer’s “Tool of the Day”* (CBSC Decision 02/03-1465, February 10, 2004), the Ontario Panel was faced with an editorial criticism of a judge’s decision on a purveyor of child pornography. In support of his criticism of the decision (which, in the view of the Panel, he was more than entitled to express), the editorialist made asserted that “we don’t have laws similar to those in Britain and the United States where, to the best of my knowledge, what this guy did would be an automatic ten-year sentence in the States or in England.” In finding that Derringer had his facts absolutely wrong, the Panel said:

By simply using the phrase “to the best of my knowledge”, he cannot duck responsibility for the bold assertion that “what this guy did would be an automatic ten-year sentence in the States or in England.” Despite his focussed statement, he did not look at Section 2252 (b)(2) of Title 18 of the (federal) *United States Code*. Had he done so, he would have learned that a person convicted under Section 2252(a)(4) “shall be fined under this title or imprisoned *not more* than 5 years, or both.” Had he verified the *Criminal Justice and Court Services Act, 2000* of the United Kingdom, he would have found that 5 years is also the *maximum* sentence in that jurisdiction. The same is true under the *Child Trafficking and Pornography Act, 1998* in Ireland, where, like Canada, there is the possibility of conviction either as an indictable offence or as the less punitive offence punishable on summary conviction. Now, the Ontario Regional Panel has no more sympathy for the criminal offender than the judge or Derringer had but the broadcaster’s approach was not reasoned; it was unduly exaggerated. Before flailing his verbal arms, he owed it to his listeners to have presented his underlying legal facts with greater accuracy.

See also *CFRA-AM re an episode of the Lowell Green Show (the Qur’an)* (CBSC Decision 05/06-1380, May 18, 2006) and *CITS-TV re Word.ca and Word TV* (CBSC

Decision 08/09-2142 & 09/10-0383+, June 22, 2010) for examples of incorrect factual reference used as the basis for hosts' opinions.

In the matter at hand, the host and co-host attached their criticisms of the government policy regarding seminars and continuing education programs to the [translation] Capital City Health and Social Services Agency, when that agency had nothing whatsoever to do with the course or the travel expenses to which they referred. The hosts had even referred on air to an investigative newspaper article that had related to the [translation] Mauricie and Central Quebec Health and Social Services Agency, not the same agency at all. The CEO of the broadcaster tried to explain away the host's error by saying that his [translation] "purpose was not to target a single agency, but rather to regionalise that news and take the example of our own agency in Quebec City." Although that *may* have been the host's intention, he got things wrong. Not only did he not hesitate to identify the Quebec City-based health agency without any justification, he went so far as to name *its* employees, thereby cementing his error. In other words, his commentary was neither fair nor appropriate and the Quebec Regional Panel concludes that the broadcast of March 23 was in violation of Clause 6 of the *CAB Code of Ethics*.

The Right to Privacy

While the terms of Article 4 and the presence of that codified standard in the code dealing with *journalistic* ethics seems, at first blush, to restrict the use of that standard to stories involving news and public affairs, this Panel has made it clear that the import of the article is broader. In *CFTM-TV (TVA) re Tôt ou tard* (CBSC Decision 00/01-1080, April 5, 2002), which dealt with a comedic news sketch filmed at a drive-in movie theatre, far removed in other words from journalism, this Panel concluded that it "nonetheless considers that the principle of respect for the rights of privacy of individuals should be understood as extending to individuals even though the form of coverage does not, strictly speaking, fall into a journalistic category." Applying that principle to the matter at hand, the Panel concludes that there was not the slightest justification or public interest in the revelation of the names of employees of an agency that was itself erroneously targeted in the first place. The painstaking focus on the names and functions of the agency staff without the *slightest* justification was careless and invasive. The Panel concludes that CHOI-FM has breached the requirements of Article 4 of the *RTNDA Code of (Journalistic) Ethics*.

Broadcaster Responsiveness

In all CBSC decisions, the Council's Panels assess the broadcaster's responsiveness to the complainants. In the present instance, the Panel finds that the response of the

broadcaster's President and General Manager was an honest effort to justify the host's approach to the subject of the challenged segment of the program. His reply was thoughtful although it is eminently understandable that it did not satisfy the complainant, whose agency had been erroneously identified. The President and General Manager did his best with a nearly impossible task and the Panel considers that CHOI-FM has fully met that membership obligation in this instance.

ANNOUNCEMENT OF THE DECISION

CHOI-FM is required to: 1) announce the decision, in the following terms, once during peak listening hours within three days following the release of this decision and once more within seven days following the release of this decision during the time period in which *Maurais Live* was broadcast, but not on the same day as the first mandated announcement; 2) within the fourteen days following the broadcasts of the announcements, to provide written confirmation of the airing of the statement to the complainant who filed the Ruling Request; and 3) at that time, to provide the CBSC with a copy of that written confirmation and with air check copies of the broadcasts of the two announcements which must be made by CHOI-FM.

The Canadian Broadcast Standards Council has found that CHOI-FM breached Clause 6 of the Canadian Association of Broadcasters (CAB) *Code of Ethics* and Article 4 of the RTNDA-Association of Electronic Journalists *Code of (Journalistic) Ethics* in its broadcast of a segment of *Maurais Live* on March 23, 2010. In that episode of the program, the discussion focussed on the expenses associated with government agency training. In discussing that issue, by erroneously targeting critical comments at the wrong governmental agency, CHOI-FM breached Clause 6 of the *CAB Code of Ethics*, which requires that comments and editorials be fair and proper. By individually identifying each of the employees of the incorrect agency by name and function, CHOI-FM invaded their privacy, in violation of Article 4 of the *RTNDA Code of (Journalistic) Ethics*.

This decision is a public document upon its release by the Canadian Broadcast Standards Council.

ANNEXE A

Décision du CCNR 09-10-1564 CHOI-FM concernant *Maurais Live* (formation gouvernementale)

Maurais Live est une émission de causerie diffusée sur les ondes de CHOI-FM (Radio X, 98,1 FM, Québec). L'émission est diffusée de lundi au vendredi de 9 h 30 à midi. Elle est animée par Dominic Maurais et son coanimateur se nomme J.-C. Ouellet. Ils discutent des actualités et faits divers et, à certains moments, acceptent des appels téléphoniques des auditeurs. Le 23 mars 2010, ils ont discuté de la formation des agences gouvernementales. Ils ont également traité d'autres sujets, mais ils sont revenus au sujet de la formation à plusieurs reprises. Voici une transcription des extraits pertinents (l'heure notée est celle du MediaPlayer et non l'heure de la journée).

00:00 à 14:38

Maurais: C'est fait, ça y est. Vous l'avez entendu, donc, un bon leader c'est quelqu'un qui sait se fermer la gueule, qui sait ne pas parler, qui sait respecter les silences. Quelle histoire incroyable de cochonnerie de dépenses gouvernementales, encore une fois, qui vous a été démontré dans une belle enquête du *Journal de Montréal*, *Journal de Québec*; et, euh, dans une entrevue dans le show du matin qu'ils viennent, euh, de faire avec R. T., un petit conférencier à la gomme qui a organisé, euh, un symposium. Lui, il organise un service en toute légalité et en toute bonne foi. Et des fonctionnaires l'appellent –

Ouellet: Ben oui.

Maurais: – et nous charge la facture de façon, de manière effrontée, et s'en vont passer un petit week-end dans une auberge, dans un coin bien tranquille –

Ouellet: Bin oui à Bromont!

Maurais: Ouin, c'est quoi le nom de l'auberge?

Ouellet: L'auberge Les jardins intérieurs du lac.

Maurais: Sont en joulvaire d'ailleurs, les gens de l'auberge, sont en joulvaire. Parce que c'est une auberge deux étoiles, une auberge qu'y a été, rappelons-le, fréquentée par des fonctionnaires de l'Agence de santé de Québec. Deux jours de silence pour 1 400 \$ piasses. Mais quand vous regardez les prix de cette auberge-là, c'est du 150 piasses la nuit, tsé, donc c'est deux étoiles, c'est très rudimentaire –

Ouellet: C'est pas ça qui coûte cher.

Maurais: C'est pas ça qui coûte cher. Tsé, j'vous, j'vous ai même pas mis les photos sur, euh sur le Facebook, là. Imaginez un lit avec deux tables en, en arborite avec une p'tite lampe à, à 15 piasses au Wal-Mart, pis vous l'avez votre auberge.

Ouellet: D'habitude quand tu vas là, tu vas pas là pour la chambre, tu vas là pour faire un peu de plein air j'imagine, là –

- Maurais: Ouin c'est ça.
- Ouellet: -- parce que tu rentres te coucher, là , pis, pis c'est pas mal ça la job que ç'a à faire.
- Maurais: Ouin, c'est ça.
- Ouellet: 1 400 piasses par personne?
- Maurais: Ouin. Donc, y'a quelqu'un qui va chercher sa « cut ». Parce que deux jours, donc deux nuitées dans cette auberge-là, on parle de 400 piasses. Donc le beau Rémy va chercher sa cut à 1 000 piasses.
- Ouellet: C'était une nuit. C'était deux jours, une nuit.
- Maurais: Deux jours et une nuit? Wow! Là on est rendu à 1 200 la « crack » par employé.
- Ouellet: Par personne. Fois 15.
- Maurais: Hé, il doit faire du cash!! Mais j'ai rien contre les gens qui font de l'argent! Mais encore une fois, où est le jugement? Le jugement des fonctionnaires d'avoir appelé ce gars-là, d'avoir chargé ça? Ha! Faut vider le budget! C'est peut-être ça? Donc, il faut dépenser les budgets de formation sinon ils sont pas renouvelés, un peu la gamique habituelle du gouvernement du Québec. Donc, euh, très bonne entrevue dans le show du matin, R. T., on a fait un p'tit montage de ça, on va écouter ça tantôt. Mais d'abord, je m'en voudrais, en cette journée du silence, à 9 h 50, de saluer tout doucement et de souhaiter une bonne nuit à tous les cadres de l'Agence de santé, et je vais les nommer un par un, question que vous sachiez qu'ils sont très nombreux, que vous payez leur salaire et que vous ayez la garantie que si un moment donné vous avez une grippe, une otite, un cancer, mettons, ça arrive, mais y'a personne dans les gens que je vais vous nommer qui va vous guérir. Ça là, j'ai une garantie pour vous, là. Peut-être qu'y a quelqu'un dans le système de santé, un très bon médecin, de bonnes infirmières qui vont vous accompagner, mais j'ai une garantie ce matin, que parmi les personnes que je m'apprête à nommer dans quelques secondes, y'a personne qui va vous soigner. C'est plate là, ça m'fait beaucoup de peine de vous dire ça, là. Y'a aucun de ces fonctionnaires-là qui va vous soigner. Ça m'crève le cœur de vous dire ça. Ça m'tentait pas pantoute à matin de vous dire ça. Mais c'est ça la vérité, la vérité c'est ça. C'est que si vous avez des polypes, si vous avez des pierres aux reins, mais y'a personne dans les gens que je vais vous nommer qui va les enlever vos pierres aux reins. C'est-tu assez clair, là?!
- Ouellet: Y doit en avoir juste trois, quatre? Tu vas pas toutes nous en nommer, euh?
- Maurais: J'ai un annuaire plein! Et ça, ce sont les fonctionnaires, les cadres de l'Agence de santé de Québec. Alors ensemble, on va se mettre ensemble à 9 h 51, je sais que c'est un temps de cul j'tiens à saluer d'ailleurs les, les, les gars pis les filles qui travaillaient dehors. 'Garde, vous travaillez pas mal plus fort que nous autres, je peux vous le garantir. On vous salut! Respect! Les gens qui travaillent sur les chantiers de construction, c't'une journée de, c'est, c'est une journée de marde, donc, euh, mais continuez de nous écouter, ça nous fait plaisir. Donc, je voulais juste que vous vous sentiez bien, que ces gens là que je m'apprête à nommer dans quelques secondes, vous les payez, vous les payez bien, sont à la chaleur. Bin, j'veux que ces gens-là se

détendent parce que au bout du compte, a-t-on appris, bin, c'est le silence qui rapporte des dividendes.

[Musique de Kenny G]

Ouellet: Eille, pas, pas trop fort!

Maurais: Chut. [Nom et titre de poste d'une employée]. Houaa!

Ouellet: [Tout bas] Salut.

Maurais: [Nom et titre de poste d'un employé], [nom et titre de poste d'un employé].

Ouellet: [Tout bas] Dors, [prénom d'un employé] dors. Chut.

Maurais: [Tout bas] [prénom d'un employé] parle pas trop fort.

Ouellet: [Tout Bas] Chut.

Maurais: [Tout bas] C'est le silence. [Nom et titre de poste d'un employé]. Ça c'est-tu le dossier qui marche pas, là? C'est ça que *Le Devoir* nous a appris la semaine passée.

Ouellet: [Tout bas] Tu vas réveiller [prénom d'un employé]! Arrête.

Maurais: [Rires, puis tout bas] [Nom et titre de poste d'une employée].

Ouellet: [Tout bas] Eille, c'est long ça comme titre.

Maurais: [Tout bas] Ouin, j'suis bleu, j'suis bleu. [Tousse puis rit] [Nom et titre de poste d'une employée].

Ouellet: [Tout bas] Ho! Ça doit être important.

Maurais: [Tout bas] [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'un employé].

Ouellet: [Tout bas] Dodo [prénom d'un employé]!

Maurais: [Tout bas] [Nom d'un employé]. Lui il, il dort dur lui. [Maurais et Ouellet rient] [tous bas] ... [Titre de poste d'un employé] [normalement] on fait ça pour rire. Eille non! J'parle trop fort m'a les réveiller, maudite marde!

Ouellet: [Tout bas] Fais attention, « dude ».

Maurais: [Tout bas] [Nom et titre de poste d'un employé]. [Nom d'un employé], du même département, [nom d'une employée], du même département, [nom d'une employée]. Eille y'en a-tu du salaire!

Ouellet: Eille c'est un gros dortoir ça!

Maurais: Y'en a-tu du salaire bienvenue dans le dortoir de l'Agence de santé.

Ouellet: Ça été assez long les endormir, réveille les pas!

Maurais: Ouin. Ha! Ils viennent de se réveiller –

Ouellet: Ha! câline.

Maurais: Un petit peu de Kenny G. [musique plus forte]

Ouellet: Chut. Ils retombent, c'est bon.

Maurais: [Tout bas] Ha! Ils retombent? C'est bon. [Musique baisse] [Nom d'une employée], fais dodo, [titre de poste d'une employée]. [Nom d'un employé], même affaire. [Nom d'une employée], ho! [Titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'un employé]. [Nom d'un employé], ça, c'est tous des cadres. Des cadres –

Ouellet: Tranquille [prénom d'un employé]. Doux, doux.

Maurais: Des cadres, qui travaillent à la [département des employés ci-dessus]. Ce sont des employés de l'agence de santé qui, à grand coup de silence, rapportent des dividendes. Ç'pas moi qui le dit. Et on peut vous garantir que ce matin ça travaille fort. Ça travaille foouooooort. [Ronflements]

Ouellet: [Ronflements]

Maurais: [Tout bas] Et tout ça dans le silence « dude ». Dans le silence. [Nom et titre de poste d'un employé]. [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'un employé]. [Nom et titre de poste d'un employé]. [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'un employé]. [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'un employé]. [Nom et titre de poste d'une employée]. [Tout haut] Y'en a-tu – ?

Ouellet: Ça finit jamais!

Maurais: Y'en a-tu!

Ouellet: J'ai l'impression que tu vas, tu vas jamais terminer.

[Arrêt de la musique]

Maurais: J'ai hâte de finir! [Musique] Y'en a tellement. On les salut ces gens-là. Des cadres qui, vaillamment, poussent le crayon ce matin, dans le silence. C'est ça que vous devez comprendre.

Ouellet: Y'ont appris à le faire dans le silence.

Maurais: [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'une employée]. On salut [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'un employé]

Ouellet: Toute du monde qui gagne toute vingt mille.

Maurais: Ha oui, oui, ça gagne toute vingt mille! [Nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée]. [Nom d'un employé]. On les salut! Y'en a-tu? Y'en a-tu! Là, j'en nomme, là, en rafale. Je prends mon souffle et on y va. Vive le silence! À 9 h 56 c'est la fête du silence, c'est le festival du silence à l'Agence de santé. Grâce à cette thérapie de deux jours de silence pour 1 400 piasses. Alors, à ce moment là, on se doit de saluer ces gens-là. [Respiration] [nom d'un employé], [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'un employé], [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'un employé] et, [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'une employée], [nom d'un employé]. Y'en a-tu du monde! Vous les payez ces gens-là, faut les saluer! [Nom d'une employée], [nom d'un employé]. [Nom et titre de poste d'un employé], lui il travaille à [département de l'employé]. [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom et titre de poste d'une employée]. [Nom d'un employé], de, y'en a-tu du monde!

Ouellet: C'est interminable!

Maurais: [Nom et titre de poste d'un employé]. [Nom et département d'une employée]

Ouellet: [Tout bas] Salut.

Maurais: [Nom d'une employée], détends-toi, [prénom de l'employée].

Ouellet: Couchez [prénom de l'employée].

Maurais: Détends-toi.

Ouellet: C'était juste un cauchemar.

Maurais: C'est juste un cauchemar. Mais dans le fond tu es avec nous dans le silence. [Musique plus forte]

Ouellet: C'est pas trop agraisant avec la réunion?

Maurais: [Musique baisse] [Nom d'une employée]! Qu'est-ce que tu fais là!? T'étais pas arrivée?! [Nom d'une employée], mesdames et messieurs! [Titre de poste de l'employée]. Couche-toi sur le coussin avec, à côté de [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée]. Non, non à côté de [nom d'une employée], [nom d'une employée]. Tsé, [nom d'un employé] dans le coin, là? Mais t'es pas dans le coin toi, t'es de l'autre bord.

Ouellet: L'autre bord.

Maurais: Plus avec, euh, [nom d'un employé], [nom d'une employée]. Heu, il est où [nom d'un employé]?

Ouellet: Il doit être en silence?

Maurais: Non, il est dans l'autre salle. Avec [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], pis, euh, [nom d'une employée]. [Nom d'une employée]? Elle est avec [nom d'un employé].

Ouellet: Ouin elle est couchée là? OK.

Maurais: Ouin, pis [nom d'une employée], il est pas loin aussi avec [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'un employé] et [nom d'un employé].

Ouellet: Ça c'est l'fun, y'en a pas un qui travaille dans un hôpital. Sur le plancher en tous cas.

Maurais: As-tu des pierres aux reins?

Ouellet: Non pas encore.

Maurais: OK. Quand tu vas en avoir, y'a pas personne là-dans qui va te les enlever.

Ouellet: OK, OK.

Maurais: J'voulais te dire ça comme ça. Tu cherches-tu, [nom d'un employé], euh, J.-C.?

Ouellet: [Nom d'un employé]? Je le cherchais tantôt, là. Mais il dort, sûrement il ...

Maurais: Maudit! J'viens de m'enfarger dedans. [Rit]

Ouellet: Ha! Tu l'as réveillé!

Maurais: Je viens de le réveiller. [Titre de poste de l'employé], il était en pleine détente. [Rit]

Ouellet: [Rit] Mais au moins il était en silence.

Maurais: [Fort] Il est dans une salle en silence avec [nom d'un employé], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée] et [nom d'une employée] parce que la détente, elle est déjà commencée pour les [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'une employée], [nom d'un employé]. C'est-tu pas [prénom d'une employée]?

Ouellet: Elle est tranquille [prénom d'une employée]. Elle fait ça petite affaire tranquille –

Maurais: C'est-tu [prénom d'une employée]? C'est-tu [prénom d'une employée]?

Ouellet: – en silence.

- Maurais: C'est-tu *la* [prénom et titre de poste d'une employée]?
- Ouellet: J'pense que c'est elle. Mais j'vois pas bien, c'est noir un peu, tsé?
- Maurais: Va voir.
- Ouellet: Ha oui c'est elle! C'est elle.
- Maurais: [Prénom d'une employée]? [Nom d'une employée]?
- Ouellet: Confirmé.
- Maurais: Avec [nom d'une employée], euh, [nom d'une employée]? Pas loin de [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'une employée], [nom d'une employée] et pis [nom d'une employée].
- Ouellet: [Prénom d'une employée]! Chut!
- Maurais: Salut!
- Ouellet: Tu déranges le groupe.
- Maurais: As-tu vu [prénom d'une employée]? Elle s'en vient. [Nom d'une employée] s'en vient. Pis elle est-tu venue avec [nom d'une employée], [nom d'un employé], [nom d'un employé], [nom d'un employé], pis [nom d'une employée]? OK. Faque tout le monde va être là?!
- Ouellet: Tout le monde est là, là?
- Maurais: Pour la détente.
- Ouellet: Yes!
- Maurais: Et on relaaaaaaxe [Musique plus forte] En silence [Musique baisse]
Parce que R. T. vous l'a dit : « Un bon leader c'est celui qui sait fermer sa gueule »!

[Extrait sonore de R. T. + musique d'orgue de Barbari]

T.: Bon remarquez, on communique, on communique par les regards, on communique autrement. Donc premièrement, on réalise qu'il y a d'autres façons de communiquer que par la parole. Mais vous savez, quand on est leader on, pendant longtemps on a pensé que la force d'un leader était de parler, mais je pense que la force d'un leader c'est aussi de se taire.

18:00 à 19:20

Maurais: Dix heures cinq à Radio X dans *Maurais Live*. Y'a aucun nom qui a été inventé. J'ai lu le bottin, donc, des employés de l'Agence de santé de Québec, question de vous faire, euh, comprendre qu'on est hyper gouverné au, euh, Québec, avec une fonction publique de plus en plus lourde, de plus en plus de monde fonctionnaire dans le système de santé. Mais des gens qui soignent pas personne. Donc, euh, y'a sûrement des bonnes personnes dans les personnes que je viens de vous nommer. Mais juste pour vous dire que si vous avez une pierre aux reins ce matin, malheureusement y'a

personne là-dedans qui va venir vous l'enlever. Ça, je tenais juste à vous le rappeler. Effectivement, [nom d'un employé], je l'ai nommé, euh, aux dernières nouvelles c'est le même gars. Le même gars qui était député, euh, libéral et qui avait vu toutes sortes de choses bizarres à cause de ses médicaments et qui avait frappé quelqu'un. Oui, oui c'est, c'est lui. J'vous dis pas qu'il était à la thérapie mais il était employé de l'Agence de santé et a récupéré son poste suite à sa défaite. Quand même pratique, hein? D'avoir un poste dans la fonction publique. Quand tu perds les élections, ça te fait un beau, euh, parachute, un beau matelas, donc tu tombes pas sur le dur à ce moment-là, tu te fais pas mal dans le dos, tu tombes sur le mou et c'est excellent. Dix heures six.

30:14 à 35:22

Ouellet: (...) rien à Radio-Canada à part de ça, euh ...

Maurais: Ça, ça c'est très bon –

Ouellet: Y'a pas grand chose.

Maurais: – là au moins, y'a quelque chose de bon là-dans.

Ouellet: Là, ça aurait été le boutte, là!

Maurais: Ça, ça aurait été le boutte de la marde parce que Radio-Canada a déjà un milliard par année du gouvernement et les comptes de dépense de Radio-Canada ... On s'amuse les amis puis, euh, on s'en va tout de suite dans une petite portion de comptes de dépense avec un petit thème, euh, clavecin, je sais pas si t'as ça dans ta, euh, liste?

Ouellet: Mets-en!

[Musique avec clavecin]

Maurais: Formidable, c'est formidable, c'est formidable, c'est formidable.

Ouellet: C'est radio-canadien.

Maurais: [Prenant une voix pointue] Et les petits-fours, et les petits doigts et les petits voyages. La culture. Bienvenue à Radio-Canada. Il est, euh, prends ta voix de Radio-Can. Prends ta voix –

Ouellet: [Avec une voix radio-canadienne] Bienvenue à Radio-Canada, la Première chaîne.

Maurais: C'est bon, t'as un bon, t'as un bon « toner », t'as un bon, euh. Répète-le donc, voir. Dis, dis l'heure.

Ouellet: Il est dix heures dix-huit, vous êtes sur la Première chaîne. Aux informations, Dominic Maurais.

Maurais: [Nom d'un employé de Radio-Canada]. [Rit] Très bon. Les comptes de dépense de Radio-Can, et ça voyage. Et pourquoi pas? Et pourquoi pas? On salut [nom et titre de poste d'une employée] de Radio-Canada.

Ouellet: Culture d'entreprise!

Maurais: C'est ça sa job! Capital humain! « Moi j'suis V-P, Capital humain. » Ataboy! Euh, rencontre avec l'équipe des ressources humaines à Ottawa : 264 piasses, une autre rencontre à 500 piasses. Une autre rencontre avec les ressources humaines : 1000 piasses pour une journée seulement. Va à Toronto pour rencontrer les ressources humaines : 900 piasses. À Vancouver, les ressources humaines –

Ouellet: [Avec une voix radio-canadienne] Tu veux dire la Ville reine, c'est ça.

Maurais: [Rires] La Ville reine! [Rires] Vancouver, comment on appelle ça déjà? La perle du Pacifique?

Ouellet: [Avec une voix radio-canadienne] Oui, la perle du Pacifique. 10 h 19.

Maurais: [Rires] 1 870 piasses! Pour une rencontre d'une journée. Elle aurait pas pu faire ça par téléphone, [prénom d'une employée]? Une journée!

Ouellet: Aller-retour.

Maurais: Bin oui. Tu fais ça avec la pieuvre. C'est-à-dire le téléphone au milieu de la table. Les ressources humaines : « Ça va bien les ressources humaines? Parfait! Merci, bonsoir! » 1 870 piasses. Y'a eu une belle réception aussi en début d'année, en février. Une réception, pour souligner les employés qui comptent 35 ans de service, avec les ressources humaines : 1 068 piasses. Elle est allée une journée à Moncton, les ressources humaines : 1 800 piasses. Elle est retournée à Toronto. Toronto, c'est quoi ça, Toronto?

Ouellet: [Avec une voix radio-canadienne] C'est la Ville reine, euh, Dominic. 10 h 20.

Maurais: [Rires] 1 574 piastres. Et on continue avec les petits colloques, les petites réunions. On salut au passage [nom d'un employé de Radio Canada], on l'a vu hier commenter la décision du CRTC, [titre de poste de l'employé]. Une rencontre de deux jours avec la première directrice pour les, euh, résultats trimestriels avec la PDG, heu, et proutte que proutte que proutte!

Ouellet: Et est-ce qu'on a fait ça dans de la capitale nationale?

Maurais: Non. Oui, oui, oui.

Ouellet: [Avec une voix radio-canadienne] Oui! En direct de la capitale nationale, il est 10 h 20.

Maurais: 976 piasses. Euh, on a fait une réunion à Montréal aussi. Montréal qui est, euh, --

Ouellet: [Avec une voix radio-canadienne] La ville sale. Ha non! Ce n'est pas ça. Je ne sais plus.

Maurais: Quelle heure est-il?

Ouellet: [Avec une voix radio-canadienne] 10 h 21.

Maurais: 1 900 dollars pour une rencontre à Montréal avec le personnel des Finances et le personnel du Capital humain.

Ouellet: Ha oui. Sont une gang là-dans!

Maurais: Ha! Sont une gang. Beaucoup de réunions. 'Garde j'en passe. J'ai du Ottawa, j'ai du Montréal. Tsé, c't'à coup de mille piasses. Y'a pas moyen de se jaser par téléphone? Y'a pas moyen de se jaser par vidéo-conférence? J'ai [nom d'un employé] ici qui a donné un « speech » à l'Empire Club à Toronto : 616 piasses. Un petit gala ici, soirée noir et blanc à Ottawa : 436 piasses. La rencontre avec la haute direction : 1 700 piasses. Et ça se poursuit les rencontres, les petits-fours, les repas d'affaires.

Ouellet: Toute des mille piasses accumulés de même, un moment donné ça –

Maurais: Non, 'garde. Ça, c'est. J'en ai un autre pis j'termine là-dessus.

Ouellet: – tu sautes le compte de dépense.

Maurais: [Titre de poste et nom d'un employé]. T'allé à New York rencontrer les clients [prénom d'un employé]. [Prénom d'un employé], c'est le système informatique de montage, là. Quand même 1 200 piasses. New York qui est?

Ouellet: [Avec une voix radio-canadienne] La grosse pomme. The big apple.

Maurais: Il est allé à Washington aussi, euh, en février pour, euh, une rencontre avec le conseil d'administration d'Advanced television systems committee : 2 678 piasses. Washington qui est?

Ouellet: [Avec une voix radio-canadienne] Qui est la capitale nationale américaine. Lieu où réside le président, n'est-ce pas?

Maurais: Comment s'appelle-t-il?

Ouellet: [Avec une voix radio-canadienne] 10 h 22. Barack Obama. [Reprenant sa voix] Tu, tu me testes mes connaissances en même temps. [Rit]

Maurais: Comment s'appelle-t-il encore? Dis-le avec, euh, en si bémol, là.

Ouellet: [Avec une voix radio-canadienne] À 10 h 22, le président est Barack Obama. C'est tout –

Maurais: Merci.

Ouellet: [Avec une voix radio-canadienne] – pour les informations, vous êtes à Radio-Canada.

[Fin de la musique avec clavecin]

45:14 à 47:13

Maurais: Good, 10 h 32. Donc, euh, p'tite, p'tite thérapie du silence peut-être. Je feel, heu, oui, je feel comme ça. Ouin, p'tite thérapie du silence.

Ouellet: Veux-tu qu'on appelle?

Maurais: Ouin, non, j'me ferme les yeux pis j'me laisse aller. Thérapie du silence. Le son, écoutez le son, le son, le son, le son du silence.

[Musique : Chants d'oiseaux. La chanson « The Sound of Silence » par Simon & Garfunkel]

Maurais: [Sur la musique] Le son, avec les fonctionnaires de l'agence de santé. [Fade out de la musique] Donc, les fonctionnaires de l'agence de la santé on les salut. On les a nommés à grandeur tantôt en début du show. Euh, y'en a beaucoup et on les paye donc faut quand même les saluer. Ils sont allés, on le rappelle, en thérapie. Deux jours de silence, 1 400 dollars, gracieuseté du king des kings. C'est un monsieur qui, euh, organise des thérapies. Il a le droit de le faire en toute légalité. Pis ç't'un, ç't'un gars qui organise ça, pis ça pogne, donc, euh, y'a un marché. R. T., les fonctionnaires, eux-autres, l'ont appelé et avec notre argent, alors que les urgences débordent, alors qu'on meurt à l'urgence. J'fais même pas de démagogie. Euh, c'est ça la réalité. On avait un budget de formation, bin on l'a dépensé. C'est de même que ça marche. C'est de même que ça fonctionne au gouvernement de toute façon. Si vous dépensez pas votre budget, il est, il est pas renouvelé. C'est pas très compliqué. Vous avez, euh, un budget d'informatique, il vous reste, euh, 15 000 piasses, puis il reste deux jours à le dépenser, d'après moi ça s'en va en laptop, là, ça s'en va en écran, là. [Mots balbutiés] Ça fonctionne de même au gouvernement. Donc, euh, si on a un budget de formation, j'vous dis pas que c'est arrivé ça précisément dans ce cas-là, mais ça ressemble à ça. On a un budget de formation, bin faut le passer sinon il est pas renouvelé, c'est sûr et certain. C'est le bon médecin sur la ligne? Très bon. 10 h 34.

1:01:40 à 1:03:04

Maurais: Toi t'es membre du staff, donc, de Radio X, vas-tu faire ta thérapie du silence après-midi, Colas? Vas-tu faire ...

Colas: Non, non –

Maurais: – comme les fonctionnaires.

Colas: – j'le fais depuis que j'suis deboute, chus tout seul chez nous faque, euh.

Maurais: [Rires]

Ouellet: C'est pas grave Colas, les grands leaders sont silencieux.

Maurais: Les vrais leaders.

Ouellet: Silence.

Colas: OK, parfait, le silence.

Maurais: Le silence. Salut, Colas!

Colas: Eille salut là!

Maurais: Salut. 10 h 49. Est-ce que vous êtes silencieux? J'veux vous parler, pis je veux qu'on fasse un beau gros silence à gang, mais gratis. Pas comme les gens de l'Agence de santé de Québec. Deux jours de silence, deux jours, une nuit dans une auberge à Bromont. Une auberge deux étoiles en plus. C'est quasiment le boutte. Il faut quasiment que t'amènes ton lunch, en plus, par-dessus le marché. 1 400 piasses. Salut *Maurais Live*, mais gardez le silence. Oui bonjour, *Maurais Live*? [L'interlocuteur ne dit rien] Merci.

Interlocuteur: [Doucement] De rien.

Maurais: J'veux vous entendre mais silencieux dans votre intérieur.

Ouellet: Chut.

Maurais: 10 h 50 dans *Maurais Live*.

Interlocuteur: Parlez pas trop fort, vous venez de me réveiller.

Maurais: OK. Chut. Qu'est-ce que, qu'est-ce que vous dites quand vous parlez pas? [L'interlocuteur ne dit rien] Merci.

Ouellet: [Rires] C'est silencieux en –

Maurais: [Doucement] En dedans de moi je dis l'heure pis j'dis que vous êtes dans *Maurais Live* mais ça, vous entendez rien, là.

1:09:42 à 1:17:47

Maurais: On a en ligne, Véronique, euh, qui veut nous parler d'une belle petite formation obligée qu'elle devra suivre. Salut, Véronique.

Véronique: Bonjour!

Maurais: Salut. Ça va?

Véronique: Ça va bien!

Maurais: Une belle formation qui va sûrement être utile à la société. Ça ce peut-tu?

Véronique: Bin, moi j'suis infirmière, là. Pis, euh, j't'une fille de 47 ans, ma mère m'a très bien élevée.

Maurais: Bin oui.

Véronique: Fait que je m'en vais passer l'avant-midi, euh, l'avant-midi demain là sur une formation qui s'appelle « L'obligation de civilité en milieu de travail : des outils et des moyens pour comprendre et agir ». En tout cas.

Maurais: Répète-moi ça, Véronique, c'était trop bon. Pis j'veux –

Véronique: « L'obligation » –

Maurais: Attends, attends un p'tit peu, on va, on va se mettre des oiseaux.

Ouellet: On va mettre de l'ambiance. [Véronique rit]

Maurais: Pis dis-nous, dis-nous là avec une belle swing.

Véronique: D'accord.

[Chants d'oiseaux]

Maurais: Vas-y.

Véronique: [Prenant une voix pointue] Alors, « L'obligation de civilité en milieu de travail : des outils et des moyens pour comprendre et agir ». Alors, une formation de 8 h 15 à 11 h 30 –

Maurais: Ha!

Véronique: – donnée par la firme Gilles Demers, conseils et formation Inc –

Maurais: Eille, c'est très bon!

Véronique: Alors, euh, pour apprendre à être poli avec ses collègues de travail –

Ouellet: Ha! [Maurais rit]

Véronique: Apprendre à ramasser, par exemple, sa, sa mine de crayon cassée sur le bureau –

Maurais: Ho oui, ho oui, ho oui!

Véronique: – et parler à tous les membres de –

Maurais: Ho oui!

Véronique: – tsé, tout le personnel, [Maurais rit] autant le gars du ménage, ta collègue.

Ouellet: Bin oui, tsé, s'il vous plaît, merci. Les trucs de base. Ouin, c'est ça.

Maurais: OK. Donc, vous, vous êtes infirmière, on dira pas où, pis je veux pas vous identifier, pis merci beaucoup d'avoir appelé; donc, est-ce que c'est une formation qui est obligée?

Véronique: Oui.

Maurais: Si vous y allez pas, vous êtes pénalisée?

Véronique: Bin, oui.

Maurais: Êtes-vous payée pour aller là?

Véronique: Bin c'est ce qui est le pire!

- Ouellet: Bin oui.
- Maurais: Vous êtes payée?!
- Ouellet: Bin oui.
- Véronique: Bin oui, j'suis payée pour aller là!
- Maurais: Pour aller là. Au lieu de soigner du monde, vous allez vous faire endormir par quelqu'un qui va vous dire d'être poli?!
- Véronique: C'est ça. Bin « l'obligation de civilité ». Alors t'es obligé –
- Maurais: Ça pas de sens!
- Véronique: – d'être poli avec tes collègues, avec les autres membres de l'organisation, et cetera.
- Ouellet: [Ironisant] De toute façon, vous autres les infirmières, vous avez le temps de partir. [Véronique rit]
- Maurais: [Ironisant] Oui, nous on a pas besoin de soin. Nous autres c'est, c'est, on est réglé là. On a un soin de santé, des soins de santé extraordinaires. Pis vous êtes pas brûlées de toute façon.
- Ouellet: C'est pas comme si vous aviez une fatigue accumulée.
- Véronique: En tout cas. « L'obligation de civilité ». Moi j'ai, j'ai appris le sens civil avec, sur les genoux de ma mère, là.
- Maurais: Quel maternage! Ça c'est payé par qui, ça?
- Véronique: Bin ça c'est payé par mon employeur!
- Maurais: Et qui est votre, c'est l'hôpital?
- Véronique: C'est le CSS Vieille-Capitale.
- Maurais: CSS Vielle-Capitale.
- Véronique: C'est ça.
- Maurais: Là, « Vieille-Capitale » faites attention, là, avec Clotaire Rapaille va falloir changer de nom, là. [Véronique rit] Parce que Régis aime pus ça « Vieille-Capitale ». Ça va coûter un autre 200 000.
- Véronique: En tout cas, moi mon organisme c'est comme ça que ça s'appelle, Centre de santé, services sociaux de la Vieille-Capitale.
- Maurais: Entre vous autres, vous en êtes-vous parlé que c'était bin niaisieux d'aller là?
- Véronique: Bah, c'est bin l'fun on est payé pour y aller!

- Ouellet: Bin oui.
- Maurais: Incroyable.
- Ouellet: De toute façon c'est nous autres qui paye [*sic*].
- Véronique: C'est ça, mais moi –
- Maurais: [Ironisant] Soyez polie, Véronique.
- Véronique: – c'est parce que j'ai d'autres choses à faire dans vie, là. Mais j'ai comme pas le choix. Pis de toute façon, dins organisations aujourd'hui, si tu dis que c'est non pertinent, pis mautadi qu'on est donc payé, qu'on est donc tanné de payer de l'impôt. Bin là tu passes pour, euh, quelqu'un de réactionnaire, qui, qui veut pas embarquer dans le moule, euh, qui se plaint pour rien, fait que que tu y vas pis tu te fermes, là. Fait que demain j'irai faire l'actrice, là, si on fait des jeux de rôle, là. Chus bonne –
- Ouellet: Ha oui!
- Véronique: Moi j'serais bonne pour faire l'actrice. C'est pas un problème, là.
- Maurais: Ouin, ça pourrait être quoi votre rôle?
- Véronique: Bin j'sais pas, j'vais faire le méchant, l'impoli –
- Maurais: Passe-Partout!
- Ouellet: Ho OK! Vous pourriez parler sur le p'tit cul-de-poule.
- Maurais: [Rires] Vous allez faire du Passe-Partout dans le fond, faut être poli, faut, euh –
- Véronique: Bin c'est ça.
- Maurais: C'est-tu du maudit maternage à mardre! Ça, lui, il s'appelle comment? Gilles Demers?
- Véronique: La firme Gilles Demers, conseils et formation inc.
- Maurais: La firme Gilles Demers, conseils et formation inc.
- Véronique: Et formation inc.
- Maurais: On va appeler, là.
- Véronique: Alors, c'est pas la première année qu'ils font ça, eux-autres là, cette firme là. Il existe dans le réseau depuis un bout de temps. Si vous regardez sur internet vous allez trouver de l'information là-dessus.
- Ouellet: Bah, tant qu'y a des gens qui vont s'inscrire.
- Véronique: Bin on a pas le choix, on est inscrit de facto, il faut y aller.
- Maurais: Merci beaucoup, Véronique, très gentille.

Véronique: Y'a pas de quoi. Bonne journée!

Maurais: Bye bye.

Véronique: Bye bye.

Maurais: Est- qu'y'a quelqu'un qui peut, euh, je sais pas J.-C., j'arrive pas à trouver les coordonnées de la firme Gilles Demers et associés. Je sais pas si y'a quelqu'un –

Ouellet: J'vais checker.

Maurais: Rapidement, qui peut me trouver ça? C'est sûr et certain qu'on va appeler. Là, je viens de trouver des petits séminaires de la firme de Gilles Demers, entres autres, un séminaire intensif qui a été –

Ouellet: Conseil de formation.

Maurais: – donné à Montréal, euh, « Gestion des conflits au sein des équipes soignantes ». Bin oui! Solange est, est en chicane après Monique. Elle voulait pas, Monique, la remplacer aux fêtes; pis l'autre, elle voulait pas travailler aux fêtes mais l'autre, elle voulait pas remplacer l'autre aux fêtes. Voyons sacrifice! Y'a du conflit partout dans, pensez-vous qu'à CHOI y'a jamais eu de conflit, ever? Y'a toujours des conflits à CHOI, tout le temps. Mais des fois y'en a pas. C'est temps-ci ça va bien, là, j'vous dirais. Peut-être que ça va péter la semaine prochaine, on n'en sait trop rien. Mais, euh, –

Ouellet : On va appeler Gilles à ce moment là.

Maurais: Pensez-vous vraiment qu'on appelle Passe-Montagne pour venir nous gérer et gérer nos émotions? Pensez-vous vraiment que Patrice Demers a une cenne à dépenser là-dedans? Pensez-vous vraiment que votre business a, a quelque chose à dépenser là-dedans? Vous êtes sur le taxi, vous êtes sur la construction, vous êtes sur la livraison? Pensez-vous vraiment que si vous êtes en chicane contre Mario qui, euh, a pas voulu vous remplacer ou que, vous a fait un finger à la taverne. Hein, vous avez de la peine? Bin oui! Pensez-vous vraiment que Passe-Montagne va venir vous aider? C'est du maudit niaiserie! C'est du maudit niaiserie à la merde! Et ça, le gouvernement devrait couper là-dedans. Mais là, les fonctionnaires et les gestionnaires ils ont du budget et la façon, euh, avec laquelle c'est confectionné notre beau système, c'est qu'ils doivent dépenser les budgets sinon ils seront pas renouvelés. Au lieu d'être récompensé si tu dépenses pas le budget, si t'as coupé dans ton budget, mais cristi, tu vas avoir une médaille. On va réduire le budget l'année prochaine, là, mais tu vas aider à dégraisser le système. Mais c'est pas ça, c'est complètement le contraire. Donc, on encourage les gestionnaires à, à vider les comptes et à s'amuser en, avec toutes sortes de maudites niaiseries de, eille, les, « les conflits au sein des équipes soignantes »! Gilles Demers, conseils et formation. Une bonne firme. Ils ont le droit d'opérer, aucun problème là-dessus. Mais c'est à nous autres de prendre nos responsabilités et à dire « Regardez, si vous avez des conflits entre vous autres, là, au lieu de vous bitcher entres vous autres, là, les filles à job, parce qu'on parle des infirmières, allez donc prendre un café et gérez donc ça à gang. ». Vous avez pas besoin d'un gourou, un gourou montréalais pour venir vous prendre par la main pis vous dire « 'Garde, Monique a pas parlé à, à, à Isabelle depuis trois mois ». Bin là, parlez-vous! Vous avez pas besoin d'un gars à 2 000 piasses, ou à 3 000, ou à 4 000 piasses, ou à 10 000 piasses pour faire ça. C'est de l'enfantillage. C'est quasiment du CPE, c'est quasiment de la gardienne, c'est quasiment, c'est quasiment de la maternelle mais en milieu hospitalier. Vous êtes plus intelligentes que ça. En fait, vous êtes toutes intelligentes et vous êtes matures en plus. Mais vous êtes

surtout fatiguées. Pis moi j'aimerais ça être soigné aussi. Trouve la veine, là, reprends-toi pas trois fois. Je le sais, fille, que t'es brûlée, mais la veine, j'aimerais ça que tu la trouves du premier coup. Tsé, on veut être soigné dans le sens du monde. Et on veut que vous soyez bien traitées. On n'a pas besoin de gourou à la gomme, de ressources humaines de pet pour venir gérer les conflits à l'interne. Âllo! On a-tu vraiment besoin de ça? [à Ouellet] On a-tu un, euh, des numéros? On n'a pas de numéro?

Ouellet: Je suis sur la piste.

Maurais: Bon bin, j'en ai peut être un, là. On va, euh, appeler à ce numéro-là que je te donne à l'instant. Vous êtes dans *Maurais Live*, donc y'a pas de problème là-dessus c'est très live. Si vous avez, d'ailleurs, des choses à rajouter, si vous êtes dans le personnel soignant et vous en avez rien à foutre de ces petites, euh, petites formations là à la gomme. Le téléphone sonne. C'est très bon. 11 h 05 dans *Maurais Live*. Je viens de t'envoyer ça, mon J.-C.

Ouellet: Parfait.

Maurais: J'peux-tu parler à quelqu'un aussi au travers? Pas de trouble avec ça? Salut, *Maurais Live*?!

1:18:06 à 1:21:14

Maurais: Peut-être prendre d'autres appels. Ouin salut, *Maurais Live*?

Interlocuteur: Ouin, les budgets de formation, là, ça presse même pas de les passer en plus de ça. Ils sont, euh, ils sont accumulables.

Maurais: Bon ça va bien, fait que c'est pour ça qu'on se ramasse avec des formations très, très chères à tous les deux, trois ans. Des fois on peut les accumuler dans certaines régions de la santé –

Interlocuteur: Ouin mais –

Maurais: – et se claquer des formations avec des gourous.

Interlocuteur: Bin, c'est ça. Moi dans mon centre, là, y'avait au-dessus de 300 000 pour tout l'établissement qui a été accumulés. Pis, euh, ils ont, euh, ils ont fait des belles conférences pour voir la santé de chacun, la santé du coeur.

Maurais: Non, non, non, non, non! Dans, dans quel domaine, euh, travaillez-vous, sans vous trahir, là?

Interlocuteur: Bin c'est un établissement, euh, un institut.

Maurais: OK. À Québec?

Interlocuteur: Oui.

Maurais: OK. Et vous avez eu des formations?

Interlocuteur: Oui.

Maurais: Et vous êtes un meilleur homme?

Interlocuteur: Ça l'air!

Maurais: Avez-vous eu la thérapie du silence?

Interlocuteur: Non, celle-là je l'ai pas eue.

Maurais: Est-ce qu'on peut la faire ensemble?

Interlocuteur: Si vous voulez.

Maurais: À « go », on part.

(Silence)

Interlocuteur: J'ai attendu le « go » par exemple.

Maurais: À « go », on part. Un, deux, trois, go. Thérapie du silence ça commence là. [Silence et respirations profondes] Ha! Je me sens mieux!

Interlocuteur: Moi aussi.

Maurais: Bonne journée.

Interlocuteur: Merci.

[Chants d'oiseaux]

Maurais: Est-ce qu'on peut rejoindre notre bon monsieur Demers?

Ouellet: On va essayer.

Maurais: On va essayer d'en savoir d'avantage sur cette formation, donc, obligatoire pour les infirmières de la région de Québec. Les infirmières qui, euh, veulent travailler, qui veulent nous soigner, qui sont dévouées mais qui devront obligatoirement se plier à un atelier plate de maternage pour les inciter à être plus polies entre elles. Les filles sont brûlées, sacrament, c'est pas compliqué! Mais c'est pas grave! Y'en a une qui pette une coche, l'autre, elle pleure, l'autre est pus capable, l'autre elle vient de faire un 16 heures en ligne. Au lieu de tenter de les accommoder, et je ne dis pas qu'on ne le fait pas, mais c'est très difficile les, les conditions, c'est quasiment le, le tiers monde, le système de santé au Québec, là, c'est pas compliqué. Mais c'est pas grave. Au lieu de travailler à la racine pour tenter de trouver des problèmes, avec des solutions qui sont parfois plus simples qu'on ne peut l'imaginer. On engage Passe-Montagne pour venir leur dire, avec des petits légumes en plastique [prenant une voix infantilisante] « Le zucchini, il est en chicane avec l'oignon. Et puis là, l'oignon, il a de la peine, il pleure. Fait que là, le zucchini il demande à l'oignon d'être son ami dans le même plat. » [reprenant sa voix] Là, on va montrer ça aux infirmières, et là les infirmières vont se regarder pis vont dire « Dans le fond on s'en balance un peu parce qu'on est payé ». Ça me fait de la peine, là, parce que je sais très bien qu'il y a beaucoup d'infirmières, que je salut, des infirmiers aussi, [prenant une voix convenue] les infirmiers et les infirmières, [reprenant sa voix] qui voudraient être ailleurs. Et on salut Passe-Montagne au passage qui lui, recueille le cash sans vergogne. Il est 11 h 08 et vous êtes dans *Maurais Live*.

1:25:54 à 1:32:29

Maurais: 11 h 13. Beaucoup, beaucoup, beaucoup de réactions sur, euh, les formations à même nos, euh, nos poches, à même les fonds publiques. Des formations qui mènent souvent à rien. Qui donnent des salaires à ceux qui en veulent. Donc, euh, des formateurs, des petits formateurs, un peu, euh, à gauche, à droite, au Québec. Des gens qui sont, euh, du bon monde. Y'a rien d'illégal là-dedans, y'a rien d'immoral à la limite, mais nous, c'est à nous de prendre la décision de pas les appeler. Et de gérer mieux. Beaucoup de courriels, beaucoup de réactions. Maurais@radiox.com, le « Black » 930-9810 si vous avez des exemples à soulever. Avant d'aller en ligne, un bon courriel de Jean-Nicolas sur autre chose mais je veux en parler quand même : «Je suis employé de (J-Fort?). Hier, à la sortie de ma job vers 16 heures, j'ai constaté qu'on avait soufflé de la neige sur notre terrain en face de l'hôpital. De la neige qui venait certainement d'ailleurs, car hier au sol il y avait zéro millimètre. Ce matin, on m'annonce que c'est Robert Lepage qui tournerait un film et qu'il lui fallait de la neige. Je sais que des employés de l'hôpital étaient impliqués et qu'il les payait. Ça je l'ignore mais anyway, c'est sûrement des subventions gouvernementales, donc c'est nous autres. Allez vérifier. » C'est sûr qu'il faut vérifier. Mais, euh, l'histoire du film de, de Robert Lepage devant (J-Fort?), ça, j'en sais trop rien. Est-ce que c'est, euh, la biographie sur, euh, Clotaire Rapaille qu'on est en train de tourner, euh?

Ouellet: Un lipdub peut-être?

Maurais: [Rit] Un lipdub sur Clotaire Rapaille devant (J-Fort?). On n'en sait trop rien, on n'en sait trop rien, mais ça pourrait être succulent. 11 h 14. On va en ligne. Oui *Maurais Live*, salut? [Silence] Oui, bonjour? [Silence]

Interlocuteur: Oui bonjour?

Maurais: C'est la thérapie du silence?

Interlocuteur: Âllo??

Maurais: C'est le silence.

Ouellet: Âllo?

Interlocuteur: Oui âllo?

Maurais: Oui âllo?

Interlocuteur: Oui? C'est, c'est-tu moi qui est en onde, là?

Maurais: Oui, oui vous êtes en onde, mais, euh, on a eu une thérapie du silence ensemble question de se revigorer un peu.

Interlocuteur: OK, 'garde, c'est parce que vous avez comme lancé un appel à tous, là
–

Maurais: Oui.

Interlocuteur: – pour les producteurs, transformateurs de bœuf.

Maurais: Formidable.

Interlocuteur: Euh, moi, euh, je vous cacherais pas, euh, c'est pas moi, j'écoutais pas la station. C'est un de mes amis qui, qui m'a appelé pis pour me dire « Eille, appelle là, ils ont demandé ça, des gars qui, qui font ce que tu fais ».

Maurais: Formidable. Là ce que je vais –

Interlocuteur: Fait que là, j'ai aucune idée c'est quoi, c'est quoi l'affaire, là.

Maurais: Bon bin, premièrement vous écoutez Radio X.

Interlocuteur: Oui, ça c'est beau.

Ouellet: C'est 98,1 sur le cadran.

Maurais: 98,1 sur le cadran.

Interlocuteur: Parfait.

Maurais: Et je vais vous donner mon adresse courriel : maurais@radiox.com. Envoyez toutes vos informations là.

Interlocuteur: Oui.

Maurais: Et, euh, on se reparle. Ça marche-tu?

Interlocuteur: Très bien, monsieur.

Maurais: Merci.

Interlocuteur: Merci beaucoup.

Maurais: Bye bye. 11 h 15. On va en ligne. J'veux qu'on parle de formation. Y'a une mitraillette de news qu'on a pas fait aussi –

Ouellet: Oui.

Maurais: – et ça adonne qu'il faudrait la faire d'après moi. Il me semble que, je sens que les balles s'accumulent dans la mitraillette et je feel très mal.

Ouellet: Est « loader ».

Maurais: Est « loader ». « Loader » bin raide. Oui salut, *Maurais Live*?

Interlocutrice: Bonjour.

Maurais: Bonjour.

Interlocutrice: La supposée thérapie du silence de R. T., là, y'a rien inventé. Ça vous dit-tu quelque chose vous, Marriage Encounter, Renouement conjugal?

Maurais: Marriage Encounter, j'pas rendu là, euh. J'pas marié.

Interlocutrice: Ha oui vous êtes jeune! C'était arrivé des États-Unis, ça s'appelait Marriage Encounter.

Maurais: Oui, mes matantes –

Interlocutrice: Mais au Québec c'était Renouement conjugal.

Maurais: Oui. Mes mononcles, mes matantes sont tous allés là.

Interlocutrice: Bon moi aussi. Bon bin, c'était exactement ce que c'est que lui il fait. Il l'a pas inventé. Il a pris ça là.

Maurais: Bon. Qu'est-ce qu'on fait, en plus, avec ça? On le laisse faire? Il a le droit de faire ça. C'est juste nous comme société, comme gouvernement, comme organisme gouvernemental –

Interlocutrice: C'est ridicule.

Maurais: On est pas obligé de tomber dans la connerie non plus, là.

Interlocutrice: Mais il se pense bon, là. Il pense qu'il a inventé quelque chose. Il a pas inventé –

Maurais: Mais, madame?

Interlocutrice: Il a pris quelque chose d'un autre. C'est, c'est même pas, quand on l'écoute, là, en plus, c'est même pas du silence, c'est, c'est exactement ça. Mais on fait quoi justement pour arrêter tout ça? C'est là, la question. C'est qui là?

Maurais: On le fait le silence, ensemble madame, là. Live. Êtes-vous « game »?

Interlocutrice: Oui.

Maurais: OK. À « go », là, on le fait. Comme dans le temps de Marriage Encounter. OK? Un, deux, trois, go. [Silence] Vous voyez, vous et moi ça va beaucoup mieux!

Interlocutrice: Pis ça pas coûté une cenne. [elle rit]

Maurais: [il rit] Merci!

Interlocutrice: Bonjour.

Maurais: Bye bye. 11 h 17. Vous êtes dans *Maurais Live*. Et là, Stéphane Gasse qui m'écrit, qui est en feu. Stéphane, les lundi viande c'est lundi prochain. Bin non, je fais des jokes. Aïe, aïe, aïe. Ouin effectivement, euh toutes sortes de choses là-dessus. Et comme disait la gang du *Show du matin*, allez donc dans le coin d'Oka, dans le coin de, euh, St-Benoît-du-lac. Allez à la Trappe d'Oka! Y'a du bon fromage en plus pis vous allez vous bourrer. Moi j'étais allé deux jours, pis là, ça adonnait que j'étais déjà en burnout, pis là, j'avais le goût, de, de, j'avais l'goût d'arracher les murs au bout de deux jours. Moi je suis parti mais je suis allé à la Trappe d'Oka en '92 et, mais j'ai mangé là des meilleurs repas à vie. Pourquoi? L'Oka, fromage Oka frais. Pis là, j'étais avec les ti-pères, autour de la table à la Trappe d'Oka. Là faut pas parler. Mais là, moé je voulais du, du fromage. Bin là, fallait que je dise que, là je faisais des signes aux ti-pères d'amener la meule –

Ouellet: Silencieux.

Maurais: – la meule de fromage. Pis là j'disais « Y a-tu moyen d'avoir la l'ost- ». J'me suis fait dire de me fermer ma boîte. Mais j'me suis coupé des morceaux de fromage, j'pense que j'en ai mangé pour 65 piasses d'Oka. Mais ça m'a coûté 30 piasses par jour pour aller là. J'suis resté là deux jours finalement, mais j'ai rentré dans mon argent. C'est tout ça que je peux vous dire. Mais la thérapie du silence vous pouvez la faire où vous voulez. Dans votre voiture, dans le bois, dans le parc. C'est à l'intérieur de vous ça.

Ouellet: Même à la maison, là, un bon truc: utilisez, euh, votre, la période où vous faites vos selles.

Maurais: [Rire discret] C'est, c'est bon ça.

Ouellet: Vous pouvez rester silencieux.

Maurais: Tout le monde fait ça, hein?

Ouellet: Silencieux.

Maurais: Même quand tu forces d'après moi –

Ouellet: Moi je parle pas.

Maurais: – tu peux forcer par en dedans.

Ouellet: Oui, tu forces en silence.

Maurais: Forcez par en dedans, essayez ça, ça peut être très libérateur. 11 h 19. Peut-être prendre un appel ou deux. Et ensuite on s'en va à mitraille news, j'vous le garantie. Oui, salut *Maurais Live*?

Interlocuteur: Salut comment ça va?

Maurais: Ça va, toi?

Interlocuteur: La thérapie du silence moi j'vais la faire quand je vais être six pieds sous terre.

Maurais: On peut-tu la faire un ti-peu là?

Interlocuteur: Ouin, on peut toujours, bin. J'vas dire quelque chose après tu vas voir.

Maurais: Ha OK. À « go » on y va, OK?

Interlocuteur: On y va.

Maurais: Un, deux, trois, go.

[Court silence]

Interlocuteur: OK, c'est correct.

Maurais: Merci, bye.

Interlocuteur: OK, bye.

Maurais: Salut. On se claque une mitraillette –

Ouellet: Ha! OK? Il semblait que –

Maurais: – mais silencieuse.

Ouellet: OK, chut.

Maurais: Et on est dû pour une mitraillette de news!

1:42:00 à 1:43:48

Maurais: Ha! On appelle-tu juste pour finir? J'aimerais ça qu'on appelle à l'Agence de santé.

Ouellet: OK.

Maurais: Question de leur procurer, peut-être, une belle dose de détente. On le rappelle, c'est l'histoire du jour à mon avis, les formations à la gomme payées par le gouvernement du Québec. On a pus d'argent, on se serre la ceinture, on doit couper mais pendant ce temps, c'est pas grave, parce que les Agences de santé au Québec se payent des formations inutiles dirigées par des conférenciers, dirigées par des gourous, dont, entre autres, la thérapie du silence pour l'Agence de santé, entre autres, de la Mauricie, de Québec aussi et d'ailleurs aussi, y'en a eu plein des formations [le téléphone sonne] donc pour les, euh, dans le cas de l'Agence de la Capitale-Nationale, c'est 13 600 \$ pour un cours d'habilités politiques. Donc de belles formations –

Madame à l'Agence de santé: Agence de santé, bonjour.

Maurais: – pour tout le monde. Bonjour, madame!

Madame: Bonjour.

Maurais: Ça va bien?

Madame: Oui.

Maurais: J'aimerais ça juste vous procurer un petit peu de détente ce matin. Un atelier de détente et de formation. Alors je voulais juste qu'on se détende ensemble, qu'on passe une belle journée avec cette musique que je vous offre.

[Musique de Kenny G]

Madame: Qu'est-ce ça?

Maurais: Y'en a pas de stress madame. Y'en a pas de stress.

Madame: Quel est le but de votre appel, monsieur?

Maurais: C'est de se détendre.

Madame: Ouin. Est-ce que vous voulez parler avec quelqu'un de l'Agence, s'il-vous-plaît?

Maurais: Non.

Madame: Non?

Maurais: Merci.

Madame: D'accord, bonjour.

Maurais: Au revoir.

1:49:32 à 1:53:05

Maurais: 11 h 37. Il reste pas beaucoup de temps mais je vous redonne les numéros si vous avez de l'info concernant toutes sortes de formations ridicules que vous devez suivre au gouvernement parce que vos gestionnaires ont eu le génie de vous, euh, inscrire à des, euh, formations du genre, euh, « Chicanez-vous pas avec le voisin », « Recevoir la clientèle », des maudites niaiseries du genre. Maurais@radiox.com, 930-9810 dans le 418, ça c'est le « Black » à Maurais. J.-C., une formation ridicule.

Ouellet: Moi, j'ai trouvé une liste de formations qu'on donne, euh, aux gens qui travaillent en santé. Donc, probablement gérée par l'Agence de la santé. La meilleure probablement? « Performer sans s'épuiser, osez faire autrement. » Que de quoi? Je sais pas? Que de se coucher j'imagine. Les thèmes de cette formation : Le phénomène de l'épuisement : comment le comprendre [Maurais rit], identifiez ses causes. Mais comment y réagir, Dominic? Et gérer son stress. Le public cible: « Tous les chefs d'équipes, les cadres intermédiaires qui œuvrent et qui désirent relever avec satisfaction leurs nombreux défis et organiser, tout en conservant leur énergie, leur équilibre. »

Maurais: Quelle marde!

Ouellet: « Contenu », c'est là où c'est, euh, où y'a le plus d'information.

Maurais: Quelle cochonnerie! Quand, quand t'es épuisé, tu, tu dors!

Ouellet: Tu te couches, c'est ça. Moi c'est ça que je fais. « Contenu de la formation ». Je le répète, le titre c'est « Performer sans s'épuiser, osez faire autrement ».

Maurais: Faire un 18 heures en ligne, mais péter le feu pis faire des push-ups demain à la fin de ton chiffre.

Ouellet: Euhm, c'est ça. [Lisant] « Dans le monde du travail comme dans la vie personnelle, le stress est aussi inévitable que nécessaire ». Pétons de la broue ensemble, Dominic. [Poursuivant] « C'est lui qui nous permet de relever des défis stimulants et de se dépasser, par ailleurs, nous savons aussi que le stress peut être dommageable. » Euhm. « La croissance sans précédent des problèmes de santé psychologique dans le réseau de la santé et des services sociaux en témoigne ». Ça, c'est le contenu de la formation.

Maurais: C'est de la merde. Une infirmière qui va faire 10 jours en ligne, 15 jours, 20 jours en ligne avec des 18 heures en ligne, c'est pas une thérapie, c'est pas une conférence qui va l'aider. Si elle peut-tu aller se coucher, faire de l'exercice, aller s'entraîner, se reposer, elle va être meilleure! That's it. Mais y'a des conférenciers –

Ouellet: Bin oui.

Maurais: – qui profitent de la conjoncture pour organiser des symposiums. Montent ça sur papier, offrent ça au ministère pis le ministère –

Ouellet: Met ça sur la liste.

Maurais: Il achète ça. Ça coûte combien en terminant?

Ouellet: 3 500 \$ pour 20 personnes, la durée de une journée [*sic*] et la formatrice est Madame Mireille Doré. Mais c'est la meilleure!

Maurais: C'est la meilleure! Ça c'est une, une des nombreuses conférencières. C'est une industrie. Incroyable. Mais l'homme du jour, c'est le conférencier en chef. Et lui, y'a compris la patente, et lui, a compris la patente! C'est lui le « king of the hill » : R. T. avec sa thérapie du silence et on lui doit tout notre respect parce qu'il a compris que quand tu montes quelque chose dans ce genre là, y'a toujours un « sucker » au gouvernement pour acheter ta conférence. Dans le fond, c'est peut-être lui qui est plus brillant que nous autres, hein? Il est 11 h 40, Dupont s'en vient et on se laisse sur le génie du jour, R. T..

[Extrait sonore de R. T. + musique d'orgue de Barbari]

T.: Bon remarquez, on communique, on communique par les regards, on communique autrement. Donc premièrement, on réalise qu'il y a d'autres façons de communiquer que par la parole. Mais vous savez, quand on est leader on, pendant longtemps on a pensé que la force d'un leader était de parler, mais je pense que la force d'un leader c'est aussi de se taire.

ANNEXE B

Décision du CCNR 09/10-1564 CHOI-FM concernant *Maurais Live* (formation gouvernementale)

La plainte

Le CCNR a reçu la plainte suivante en date du 19 avril 2010 :

Madame, Monsieur,

Nous désirons porter plainte officiellement concernant une situation qui a eu lieu au cours de l'émission *Maurais Live* diffusée le mardi 23 mars 2010 sur les ondes de CHOI 98,1 Radio X FM à Québec, animée par monsieur Dominic Maurais.

Lors de cette émission, des propos spécifiquement dirigés contre l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, puis particulièrement envers le personnel, ont été véhiculés par l'animateur Dominic Maurais. Nous croyons que le contenu de l'émission diffusée le 23 mars dernier a porté atteinte à la dignité et au respect du personnel de notre organisation ainsi qu'à la réputation de l'organisation même. De plus, les principes de rigueur et d'intégrité devant régner dans l'exercice de la profession de journaliste ou d'animateur n'ont pas été respectés, considérant les propos erronés véhiculés le 23 mars dernier sur les ondes de CHOI 98,1 Radio X FM.

En effet, lors de cette émission, monsieur Maurais a prétendu que les cadres de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale avaient suivi une formation sur la gestion par le silence et que ceux-ci avaient été hébergés à l'auberge Les Jardins intérieurs du lac, pour une somme de 1 400 \$ par personne. L'animateur s'inspirait alors d'une information du *Journal de Québec* qui faisait état de la tenue d'activité de formation pour certains employés de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

L'information disant que des gestionnaires de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale auraient participé à cette formation était erronée. Aucune formation à ce sujet n'a été offerte par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et aucun membre du personnel n'a été hébergé dans cet établissement. Les frais de formation diffusés dans le *Journal de Québec* concernant l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale se rapportaient à d'autres types de formation.

De plus, nous déplorons l'attitude ayant servi à mettre en ondes un membre du personnel de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale sans l'avertir, ainsi que de nommer un à un les membres du personnel de manière à dénigrer leur travail. L'animateur a ridiculisé les membres du personnel de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale arguant qu'ils dormaient sur les heures de travail et imitant ceux-ci soi-disant en train de dormir. Cette attitude pour le moins dénigrante nous est apparue irrespectueuse, atteignant ainsi la dignité et la fierté du personnel de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Plusieurs personnes ont été choquées et blessées de se voir ainsi dénigrées sur les ondes de la station CHOI 98,1 Radio X FM.

Ainsi, l'émission du 23 mars dernier et certains autres commentaires d'émissions subséquentes ont été des événements fâcheux pour lesquels nous croyons essentiel d'intervenir. Nous portons donc ces faits à votre attention et souhaitons votre intervention afin d'éviter que pareilles situations ne se reproduisent. La non-intervention de notre part dans ce type de contexte équivaldrait à un cautionnement des propos de monsieur Maurais, ce que nous condamnons ardemment, d'autant plus face à quelqu'un qui prétend faire de l'information au public.

Nous joignons finalement les extraits audio ayant motivé la présente plainte.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre requête et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La réponse du radiodiffuseur

CHOI-FM a répondu au plaignant le 18 mai :

Monsieur,

Nous avons reçu votre plainte concernant l'émission *Maurais Live* du 23 mars dernier et désirons vous remercier de l'intérêt que vous portez à notre programmation.

Lors de cette émission, monsieur Maurais reprenait la UNE du quotidien Le Journal de Québec, qui produisait une enquête concernant les différentes formations données aux cadres des agences de santé du Québec. La formation mise en vedette par le quotidien, était celle du silence, une formation suivie par des employés d'une agence de santé au Québec. Le journal faisait aussi mention de diverses formations payées, pour les employés de l'Agence. Cette nouvelle a d'ailleurs été repris sur les diverses tribunes.

La presse Canadienne reprenait la nouvelle avec ce titre, « *Les gestionnaires du réseau québécois de la santé suivent de nombreuses formations de plusieurs milliers de dollars payées par les contribuables de la province* » et ajoutait « *Le Journal de Montréal rapporte mardi que du personnel des agences de santé ont notamment suivi en 2009 des – expériences de silence – de 48 heures au coût de 1 404,37 \$ par personne* ». Par cette intervention, monsieur Maurais qui reprenait la nouvelle, ne désirait pas cibler une seule agence mais plutôt régionaliser la nouvelle et prendre l'exemple de notre Agence à nous à Québec.

La liste complète des employés étant disponible le site Internet de l'Agence, monsieur Maurais n'a fait que de lire les noms voulant ainsi démontrer la lourdeur administrative du système de santé, alors que les besoins en santé sont criants, que les urgences débordent et qu'il y a une grave pénurie de médecins de famille.

Notre animateur voulait avec humour, dénoncer ces faits. En aucun temps, il n'a attaqué d'une manière personnelle ou s'est acharné contre qui que ce soit et nous sommes sincèrement désolés si cette situation a choqué certains membres de votre Agence.

Soyez assuré que nous faisons régulièrement le point avec nos animateurs et que nous prenons au sérieux les remarques de nos auditeurs. Nous vous remercions du temps que vous avez consacré afin de nous faire part de vos préoccupations quant à cette émission.

Correspondance additionnelle

Le plaignant a réécrit au CCNR le 16 juin :

Madame, Monsieur,

Le 19 avril 2010, nous portions à votre attention, une situation qui a eu lieu au cours de l'émission *Maurais Live* diffusée le mardi 23 mars 2010 sur les ondes de CHOI 98,1 Radio X FM à Québec, animée par monsieur Dominic Maurais.

La plainte que nous avons alors déposée soulevait des points ayant porté atteinte à la dignité et au respect du personnel de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale ainsi qu'à la réputation de notre organisation même. Nous joignons d'ailleurs cette plainte au présent envoi, ainsi que les extraits audio ayant motivé celle-ci.

Dans le cadre du processus de plainte, vous avez acheminé notre demande au radiodiffuseur concerné, soit RNC Media. Celui-ci nous a répondu, par l'entremise du président et chef de la direction, le 18 mai dernier. Nous joignons également la lettre de monsieur B. à la présente plainte.

Rappelons que le contexte était celui où l'animateur discutait d'une formation offerte au personnel d'une agence d'une autre région portant sur le silence. Monsieur B., dans sa lettre, qualifie l'intervention de son animateur, monsieur Dominic Maurais, de cette manière : « ... monsieur Maurais qui reprenait la nouvelle ne désirait pas cibler une seule agence, mais plutôt régionaliser la nouvelle et prendre l'exemple de notre agence à nous à Québec ». De plus, monsieur B. mentionne que l'animateur « ... n'a fait que lire les noms voulant ainsi démontrer la lourdeur administrative du système de santé ... » et ajoute « Notre animateur voulait avec humour, dénoncer ces faits. »

Selon nous, toutes ces explications ne conviennent pas face à l'ampleur des propos tenus ce jour-là. D'abord, nous entrevoyons une mauvaise foi évidente dans l'argument selon lequel monsieur Maurais n'a pas voulu viser une agence en particulier. Ce dernier a pris environ une heure pour nommer un à un les employés de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, entrecoupant son énumération par des ronflements, des moqueries condescendantes et des propos méprisants à l'endroit de ceux-ci. C'est non seulement l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale que l'animateur a ciblée et attaquée, mais également chacun de ses employés en les nommant. En agissant ainsi, l'animateur n'a fait qu'ajouter du poids à son attaque, en personnalisant celle-ci avec des noms.

De plus, pour notre organisation, le fait de dénoncer la lourdeur administrative ne rime pas avec la démagogie par laquelle l'animateur suppose que les employés de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale sont inutiles, dorment sur les heures de bureau, et ne sont pas efficaces dans leur travail. Le débat sur l'administration publique ne tient pas dans le traitement méprisant par lequel s'acharne l'animateur, et selon lequel il laisse même croire au public que le personnel de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale devrait soigner des patients. De tels propos s'apparentent davantage à un cynisme insidieux face au système public, et non pas à une critique sociale constructive.

Finalement, l'argument de l'humour ne nous convient pas plus que les précédents. Nul besoin de vous dire que nous ne voyons strictement rien de drôle à entendre des propos faux, méprisants et diffamatoires.

Tous ces aspects nous portent à réitérer notre plainte et à demander au Conseil canadien des normes de radiotélévision d'agir afin de rétablir les faits et de prendre les mesures nécessaires afin de remédier à cette situation. Nous ne voyons, dans la lettre de monsieur B., ni excuses, ni réparation face aux propos tenus le 23 mars 2010.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.